

Observations du 11 octobre 2023

Madame, monsieur l'enquêteur public,

Par la présente je tiens à apporter mon soutien au projet de photovoltaïque au sol sur St Jouvent car grâce à cette production d'électricité injectée dans le réseau permettra aux citoyens d'avoir de l'électricité dans leur maison.

Par ailleurs le fait que un jeune agriculteur s'installe sur ces terres en ayant un retour à tout son sens. Voici pourquoi j'apporte un soutien sans défection à ce projet.

Merci de l'intégrer dans votre rapport

Très belle journée à vous

Bien cordialement

Pascal Poulard

Bonjour Monsieur,

Concernant l'enquête en cours sur l'implantation de 20 hectares de panneaux photovoltaïques sur la commune de Saint-Jouvent, je tiens à préciser plusieurs points :

-je suis pour les énergies renouvelables à la condition que leur implantation soit réfléchie et respectueuse de la nature, de la faune environnante et par conséquent des humains également, cela semble aller de soi;

-l'information sur ce projet a été plus que timide en plus d'être fautive puisque l'information donnée aux habitants de Saint-Jouvent concernait un projet bien moins étendu, 3 hectares environ et non 20. De plus, l'implantation des panneaux ne devait absolument pas se trouver adjacente aux habitations du lieu-dit Romanet. Cette implantation ne concernait qu'une carrière en retrait des habitations, ce qui n'est plus du tout le cas à ce jour.

La mairie a autorisé cette implantation sans en partager avec les principaux intéressés, les riverains et sans la moindre réflexion sur les impacts éventuels pour ces administrés!

Conséquences :

- Les maisons autour de ces immenses champs de panneaux photovoltaïques vont être pour certaines invendables, pour d'autres extrêmement dévaluées dont la mienne,

-L'environnement va se trouver fortement impacté puisque les champs servant aujourd'hui de passage aux cervidés notamment chevreuils, cerfs seront clos et donc inaccessibles.

-C'est un lieu bordé de chemins où se promènent les familles riveraines, devront-elles se véhiculer plus loin de leur village pour que leurs enfants profitent de la nature?

Questions :

-pourquoi ne pas choisir une zone sans habitation, zone industrielle par exemple (proche Family Village, Zone de Couzeix...)?

-quid de la finitude des panneaux et de ce qu'il en adviendra alors?

En conclusion, je suis opposée à ce projet qui a vu le jour dans le plus grand silence, les habitants en ont eu connaissance lors de l'implantation des panneaux sur les terrains concernés, projet sans concertation et avec décision prise par la Mairie avec le plus grand mépris pour les administrés.

Respectueusement.

Catherine Mandon